

Comité permanent des finances
Le 4 mai 2014
Chambre des communes
Parlement du Canada

Mesdames et Messieurs les membres du Comité,

Vous trouverez ci-dessous la lettre que j'ai présentée au ministère des Finances sur l'Accord intergouvernemental que les conservateurs au pouvoir ont signé avec les États-Unis et qui prévoit la mise en œuvre de la loi américaine « Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) ». Comme vous le savez, le gouvernement conservateur a inclus cette mesure habilitante dans le projet de loi C-31.

J'exhorte le Comité à adopter un simple amendement qui **ferait en sorte que les termes « personne des États-Unis » ou « personne désignée des États-Unis » excluent tout citoyen canadien ou résident permanent qui habite ordinairement au Canada.**

Je suis citoyen canadien de naissance et j'ai toujours vécu au Canada. Pourtant, je pourrais être touché par cet accord et la FATCA. **Je vous prie de défendre tous les citoyens et résidents du Canada contre cette agression extraterritoriale injustifiée et immorale des États-Unis.**

Nous ne sommes pas des « Américains vivant au Canada ». Nous sommes des Canadiens vivant au Canada dotés de racines américaines quelconques (souvent lointaines). Nous habitons, travaillons, gagnons notre vie et payons des impôts au Canada.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette importante question.

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs les membres du Comité, mes sincères salutations.
Andrew Davies

Direction de la politique de l'impôt
Le 10 mars 2014
Ministère des Finances
Canada

Je m'oppose vivement au projet d'échange de renseignements entre le Canada et les États-Unis à des fins fiscales. Cet accord intergouvernemental fait en sorte que le Canada renonce à sa souveraineté en permettant aux États-Unis d'appliquer (en vertu de la FATCA américaine) leur régime fiscal fondé sur la citoyenneté. Les États-Unis sont d'avis qu'ils ont le droit d'assujettir à l'impôt les « personnes des États-Unis » vivant à l'étranger. Il y a des milliers de citoyens canadiens d'origine américaine (souvent lointaine) irrépréhensibles et travailleurs qui vivent au Canada, gagnent un revenu au Canada, paient des impôts au Canada et qui n'ont aucun lien économique

avec les États-Unis. Il est immoral et injuste que l'Internal Revenue Service (IRS) des États-Unis pourchasse ces personnes afin qu'elles paient des impôts et des pénalités. Dans le fond, ça revient à du vol!

Il est scandaleux que les États-Unis, soi-disant pays de la liberté, de la vérité et de la justice, tentent d'exercer un tel contrôle sur des gens partout sur la planète. Aucun autre pays, sauf l'Érythrée, n'agit ainsi et aucun autre ne pourrait le faire sans jouir du pouvoir économique des États-Unis. Quelle déception de constater que le Canada compte se conformer à cette mesure agressive des États-Unis, en contrevenant à ses propres lois sur la protection des renseignements personnels! (Même si la communication de renseignements confidentiels sur des comptes se fait par l'intermédiaire de l'Agence du revenu du Canada, il s'agit quand même d'une atteinte à la vie privée.) Cette mesure contrevient également à la Charte canadienne des droits et libertés, car les citoyens canadiens d'origine américaine se trouvent victimes d'une discrimination fondée sur l'origine nationale.

Je déplore que l'actuel gouvernement conservateur s'apprête à trahir un grand nombre de loyaux Canadiens. L'observation de la FATCA entraînera l'affaiblissement du Canada parce qu'on retirera des capitaux du Canada pour les verser au Trésor américain. La menace des États-Unis de prélever une retenue à la source punitive de 30 % sur les revenus de source américaine devrait faire l'objet d'une contestation fondée sur le principe de la protection de la souveraineté canadienne.

Je demande instamment au Canada de reconsidérer sa collaboration avec les États-Unis dans ce dossier, puis de rejeter cet accord ou de veiller à sa modification afin d'en réserver l'application aux résidents des États-Unis détenant des comptes financiers au Canada. Le Canada et les États-Unis font preuve d'hypocrisie lorsqu'ils affirment qu'il s'agit d'un accord réciproque puisque le Canada n'est pas doté d'un régime d'imposition axé sur la citoyenneté et que les États-Unis ne consentent pas à fournir au Canada des renseignements sur les comptes financiers de résidents américains.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette question.